Charte du Pratiquant, Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur

Ce document établit les règles de fonctionnement, les conditions de participation et les engagements pour les cours de trottinette freestyle à la carte organisés par Aix Roll'n'Ride, pour adolescents et adultes dès 12 ans. En validant l'inscription, le participant majeur ou son représentant légal accepte les présentes conditions.

---

1. Objectifs et Engagements

Les cours de trottinette freestyle à la carte visent à offrir :

- Une découverte et une progression technique adaptées aux niveaux débutant et intermédiaire.
- Un environnement encadré favorisant l'apprentissage et la sécurité.
- Une organisation en petit groupe de 4 participants au maximum.

En tant que participant, vous vous engagez à respecter les règles de conduite, les autres usagers du skatepark, les installations et les consignes de l'encadrant.

---

2. Responsabilités du Club et de l'Encadrant

- **Encadrement :** Le club organise les séances avec un encadrant expérimenté, dans un cadre adapté à la pratique.
- **Responsabilité en cas d'accident :** La trottinette freestyle comporte des risques inhérents à la pratique. La responsabilité du club et de l'encadrant s'apprécie selon les règles de droit applicables. Les comportements suivants peuvent engager celle du pratiquant :
    - Ne respecte pas les consignes de sécurité.
    - Utilise une trottinette ou des protections inadaptées ou défectueuses.
    - Agit de manière imprudente ou dangereuse.
- **Annulation par l'encadrant :** En cas d'empêchement personnel ou professionnel, les participants seront prévenus dès que possible. Un nouveau créneau ou un remboursement de la séance annulée sera proposé.

---

3. Engagements des Participants

- **Âge et autorisation :** Les cours sont ouverts dès 12 ans révolus. Pour les mineurs, l'inscription nécessite l'accord du représentant légal.
- **Certificat médical :** La présentation d'un certificat médical n'est pas annoncée comme obligatoire pour ces séances. Le participant ou son représentant légal confirme une aptitude compatible avec la pratique et signale les restrictions utiles à la sécurité.

- **Comportement responsable :** Vous vous engagez à respecter les consignes de l'encadrant, les autres participants et les usagers du skatepark.
- **Équipement :** Chaque participant doit se présenter avec :
    - Une trottinette freestyle personnelle, adaptée au skatepark et en bon état (aucun prêt proposé).
    - Un casque obligatoire ; sans casque, l'accès au cours sera refusé.
    - Des protections obligatoires, adaptées à la pratique et en bon état.
- **Santé et aptitudes :** Vous devez adapter votre pratique à vos capacités et signaler immédiatement toute difficulté ou blessure.

---

4. Assurance

- L'inscription comprend, selon les informations du club, une assurance journalière Rollerday proposée par la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS), sous réserve des garanties, limitations et exclusions du contrat applicable.
- Si vous souhaitez une licence annuelle et sa couverture associée, une adhésion annuelle distincte sera nécessaire.
- En cas d'accident, le participant doit immédiatement avertir l'encadrant afin de permettre les démarches de déclaration.

---

5. Modalités des Cours

- **Lieu :** Les séances ont lieu au skatepark d'Aix-les-Bains.
- **Durée :** Chaque séance dure 1 heure. Les participants sont invités à se présenter 15 minutes avant le début.
- **Format :** Ateliers techniques en petit groupe (4 participants maximum), pour adolescents et adultes dès 12 ans. Créneau annoncé : samedi de 9 h à 10 h, selon les dates proposées à la réservation. Tarif affiché : 25 € la séance, paiement en ligne par carte bancaire.
- **Conditions d'annulation météorologique :** En cas de pluie, neige, orage ou sol humide, la séance est annulée pour raisons de sécurité. Le club informe les participants au plus tard 1 heure avant le début du cours.
- **Retards des participants :** Un retard peut empêcher l'intégration au cours si la sécurité ou l'organisation du groupe ne le permet plus. Le temps de séance perdu ne peut être rattrapé.

---

6. Gestion des Annulations

- **Annulation par le participant :**
    - Toute annulation demandée au moins 7 jours avant le cours permet un remboursement de la séance, dans les conditions annoncées lors de la réservation.
    - Passé ce délai, aucun remboursement n'est normalement prévu, sous réserve des dispositions légales applicables et des situations exceptionnelles justifiées acceptées par le club.
- **Annulation par le club ou l'encadrant :**
    - En cas d'indisponibilité, de météo défavorable ou d'impossibilité d'organiser la séance, un autre créneau ou le remboursement de la séance annulée sera proposé.
    - Les participants seront informés dès que possible par SMS ou e-mail.

---

7. Comportement et Respect

Pour garantir une ambiance agréable et sécurisée :

- **Respect des consignes :** Les instructions de l'encadrant et les règles de partage du skatepark doivent être suivies.
- **Respect des autres participants :** Tout comportement dangereux, irrespectueux ou perturbateur peut entraîner l'exclusion de la séance, dans les conditions prévues par le droit applicable.
- **Substances interdites :** Les participants sous l'influence d'alcool ou de substances altérant leur vigilance seront refusés ou exclus.
- **Respect des équipements et des lieux :** Les installations et le matériel doivent être respectés. Les dommages volontaires ou fautifs peuvent donner lieu à une demande de réparation conformément au droit.

---

8. Données Personnelles et Confidentialité

- Les données d'inscription (identité, coordonnées, etc.) servent à l'organisation des cours, aux communications utiles et à la mise en place de l'assurance. Les données nécessaires peuvent être transmises à la FFRS ou à l'assureur pour cette finalité.
- Conformément au RGPD, les personnes concernées disposent notamment de droits d'accès, de rectification et, dans les conditions prévues par la réglementation, d'effacement de leurs données.

---

9. Acceptation de la Charte et des Conditions Générales

En validant l'inscription, le participant majeur ou le représentant légal du mineur reconnaît avoir pris connaissance de la présente Charte du Pratiquant, des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur et s'engage à les respecter.

Mentions additionnelles :

1. **Participation non transférable :** L'inscription est nominative et ne peut être transférée à une autre personne sans accord préalable du club.
2. **Force majeure :** En cas de circonstances exceptionnelles empêchant la tenue du cours, les conditions de report ou de remboursement sont appliquées conformément aux dispositions légales.
3. **Mineurs et accompagnateurs :** Les mineurs restent sous la responsabilité du représentant légal hors de leur prise en charge pour le cours. Aucun accompagnateur ne doit entrer sur la zone de pratique sans autorisation.